



Formation travaux à proximité des réseaux - Concepteur

Personnes concernées

Est considéré « concepteur » tout salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ». En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins une personne doit être titulaire d'une AIPR « concepteur »

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Identifier les risques en lien avec les travaux à proximité des réseaux et les moyens permettant de les prévenir
- De mettre en œuvre la réglementation du guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux afin de travailler en sécurité.
- D'obtenir l'attestation de compétence permettant de valider l'Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux (A.I.P.R.) prévue à l'article R. 554-31 du Code de l'Environnement

Contexte

Selon l'arrêté 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution . Et plus précisément le TITRE XI : FORMATION DES INTERVENANTS, AUTORISATION D'INTERVENTION (Articles 20 à 23)

Ainsi, à compter du 1er janvier 2018, une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) sera nécessaire pour la réalisation à proximité des réseaux.

Contenu de la formation

Accueil, présentation de la formation.

FORMATION EN ADEQUATION AVEC LE REFERENTIEL DE COMPETENCES AIPR

- **Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau**

Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence

Les acteurs d'un projet de travaux , la responsabilité de l'opérateur, de l'encadrant

- **Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques**

Les différents types de réseaux La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles

- **Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles**

- **Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicables à la situation**

Les moyens de protection collective adaptés

Les EPI adaptés

- **Identifier les affleurants des réseaux, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs**

Analyse de l'environnement Identification des affleurants

- **Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable**

Le repérage des anomalies

La conduite à tenir

- **Prescrire les mesures de prévention correspondantes aux risques liés aux réseaux de l'élaboration du projet à la fin de l'exécution des travaux**

- **Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet**

Procédure : de la DT au DCE (IC, OL et CTF)

Le marquage piquetage, ATU les plans de récolement en classe A, les sanctions administratives et pénales

- **Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux**

Les classes de précisions et paramètres du fuseau d'imprécision

Les distances minimales d'approche sur réseaux



Formation travaux à proximité des réseaux - Concepteur

Les techniques de travaux adaptées

- **Analyser le plan des réseaux pour préparer son intervention**

Exploitation d'un plan de réseaux

Les classes de précision

Le marquage-piquetage

Analyse de l'environnement et identification des affleurants

- **Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à disposition**
- **Préparer les éléments nécessaires au récolement cartographique**

Obligation, enjeu, procédure du géoréférencement et récolement

- **Appliquer les procédures de prévention en amont et en cours de chantier**

PGC, PPSPS, CTF, demande de mise hors tension

Distances de sécurité

- **Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage**

La procédure en cas d'anomalie

La procédure en cas de dommage

- **Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques**

Les zones d'environnement électrique : principes et limites

La présentation des situations à risques

L'application de prescriptions de l'habilitation électrique BF/HF *(distinction entre les câbles aériens et souterrains, nus et isolés) La spécificité de la règle des 4A appliquée lors d'accident ou d'incident d'origine électrique

- **Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux**

Le nettoyage d'un câble ou d'un fourreau dans le but de reconnaître sa nature ou ses accessoires

Le ripage d'un câble ou d'un fourreau

Le soutènement d'un câble ou d'un fourreau L'ouverture d'un fourreau

La mise en œuvre de protections mécaniques et thermiques



Formation travaux à proximité des réseaux - Concepteur

Prérequis

La compréhension du français est recommandée pour la bonne réalisation de la formation et la compréhension des questions de l'évaluation finale. (Nous contacter en amont si nécessaire) .

Il est conseillé que le stagiaire soit familiarisé avec un environnement informatique basique (*ordinateur, tablette, internet, clavier et souris*).

Durée

1 jour soit 7h en présentiel (incluant la validation).

Formateurs

Formateur en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience professionnelle en adéquation avec la thématique dispensée. Il possède également des aptitudes pédagogiques et bénéficie d'un accompagnement ou d'une formation à la pédagogie via le process City'Pro.

Dispositifs de suivi

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro ou en Intra entreprise.

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient. Ils utilisent de la Ludo pédagogie en réalisant des jeux de rôles pour travailler les interactions. Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Validation des acquis

Les questions QCM susceptibles d'être posées à l'examen font partie d'un ensemble de [questions](#) élaborées par un comité de pilotage national réunissant toutes les parties prenantes. Le QCM-IPR est susceptible, au fil des ans, de connaître des ajouts et modifications approuvés par le comité de pilotage national réuni à l'initiative du Ministère de la Transition écologique (MTE). Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen en une heure maximum

L'examen pour les profils "concepteur" comprend 40 questions. Score minimal pour réussir à l'examen "concepteur" : 48 points (le score maximal possible étant de 80 points)

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

Accessibilité

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives. Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et financements

En centre CityPro ou sur city-pro.info